



Information des parents : ré-inclusion scolaire – phase 1

Chers parents.

Vous avez été plus de 95 % à répondre rapidement à notre sondage concernant la ré-inclusion scolaire de vos enfants. Nous vous en remercions chaleureusement. Votre réactivité nous aide à tout prévoir et organiser pour cette reprise.

Les résultats sont très clairs. Vous êtes à peine 40 % sur nos deux sites à vous déclarer volontaires pour que vos enfants retournent à l'école dès le 14 mai. De plus, les contingences de l'organisation qui nous plongeait dans l'urgence m'avaient obligé à envoyer ce sondage avant la publication du protocole sanitaire du ministère de l'Education Nationale.

Ce document très contraignant d'une soixantaine de pages et les résultats du sondage nous obligent donc à ajuster notre dispositif que j'avais pris soin d'annoncer au conditionnel dans le sondage. Enfin, avec plus de 60 % de nos élèves qui restent à la maison, les enseignants ne peuvent pas à la fois être pleinement en classe et continuer à assurer la continuité pédagogique à distance dans de bonnes conditions. Il faut se partager !

Le cadre général de cette phase de ré-inclusion, du 14 mai au 29 mai, sera donc la poursuite de la continuité pédagogique. Les enseignants enverront par mail leur feuille de route de semaine aux élèves dès le lundi. Les non-volontaires la réaliseront entièrement à la maison, tous les volontaires l'effectueront à la maison le lundi et le mardi, et à l'école dans leur classe le jeudi et le vendredi. La continuité du suivi et des apprentissages sera assurée pour tous !

Les parents volontaires s'engagent à respecter et à faire respecter strictement à leurs enfants le protocole sanitaire joint qui vise à garantir la sécurité de tous. Pour respecter la distanciation sociale de rigueur, les enfants des parents volontaires viendront donc à l'école chaque jeudi et chaque vendredi aux horaires échelonnés suivant :

- Les CM1 et CM2 : entrée dès 8 h 30 et avant 8 h 40 / sortie dès 16 h 30.
- Les CP, CE1 et CE2 : entrée à 8 h 40 et avant 8 h 50 / sortie à 16 h 40.
- Les maternelles : entrée à 8 h 50 et avant 9 h / sortie à 16 h 50.

Attention, à la maternelle Saint Grégoire, les parents ne doivent plus passer le portail cour d'honneur, mais exclusivement par celui du collège.

Les fratries se caleront sur l'horaire du plus jeune s'ils ne peuvent facilement espacer leurs arrivées.

Les entrées-sorties du midi peu nombreuses se feront entre 12 et 12 h 15, puis entre 13 h 15 et 13 h 30 dans les mêmes conditions. Dans tous les cas, les accès, les cheminements et les sens de circulation doivent être respectés.

Le matin, les élèves des classes élémentaires se rendront directement dans leur classe sans récréation préalable. Les élèves de maternelle sont accompagnés par un parent à l'entrée du bâtiment ou de la classe et repartent immédiatement sans stationner et en respectant les cheminements.

Garderie – étude : Le protocole sanitaire nous interdit rigoureusement le brassage des groupes d'élèves de classes différentes. En conséquence, **nous ne serons donc pas en mesure d'assurer une garderie du matin, ni une étude du soir, tant que cette règle restera en vigueur.**

Pause et repas du midi : Les enfants déjeuneront avec le groupe de leur classe. Les parents doivent fournir un pique-nique avec une bouteille d'eau personnelle dans un sac fermé qui restera en classe. Suivant le site, les enfants déjeuneront dans une salle de l'école (salle de restauration réaménagée, classe, salle de motricité...) ou même sur la cour à l'extérieur, si la météo le permet, en respectant le non-brassage des groupes, la distanciation sociale et les gestes barrières. La restauration pourra rouvrir à partir du 2 juin.

L'ensemble de ces mesures s'applique pour **la phase 1, du jeudi 14 mai au vendredi 29 mai.** Vous recevrez un second sondage pour le 25 mai qui vous permettra de vous déterminer de nouveau en fonction de l'évolution de la situation et de l'ajustement éventuel du protocole.

Nous vous invitons à lire bien attentivement le protocole sanitaire joint que nous avons adapté à notre établissement. Les parents volontaires l'auront en version papier le jeudi 14 mai et devront le signer rapidement. Ils s'engageront à le respecter et à nous aider à le faire respecter par leurs enfants. Tout non-respect de ce protocole sera sanctionné.



Nous avons pris les devants pour avoir à **disposition à temps tous les matériels nécessaires au respect du protocole.** Les masques et les visières ne sont pas autorisés pour les élèves de maternelle. Les masques sont facultatifs et fournis par les parents pour les élémentaires. Nous pourrions dépanner ceux qui le souhaitent le premier jour, jeudi 14 mai. **Les parents s'engagent à vérifier tous les matins et tous les soirs la température et l'absence de symptômes chez leurs enfants.** En cas de doute, nous procéderons à la prise de température avec un thermomètre distanciel. Si celle-ci est supérieure à 37.7°, l'enfant sera confiné dans une salle réservée à cet usage par nos soins en attendant qu'un parent vienne le chercher. Nous préviendrons dans ce cas les services de santé et appliquerons les procédures prévues.

Des entretiens, des équipes éducatives ou des réunions restreintes pourront être programmés à condition de les réaliser dans une salle adaptée et aérée en respectant les gestes barrières. Nous vous tiendrons régulièrement informés...

Comptant sur la compréhension, la bienveillance et le soutien de tous au cours de cette étape difficile mais nécessaire. ***Faisons ensemble de ce retour à l'école une vraie réussite pour vos enfants...***

Bonne ré-inclusion scolaire à tous !

Fabrice LATIEULE, Chef d'établissement.
Avec toute l'équipe pédagogique et éducative de l'école Sainte Jeanne d'Arc

Enseignement Catholique Beauce Gâtinais
5, avenue de la République BP. 344
45 300 PITHIVIERS